

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D'Aixe-sur-Vienne

L'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, permet au Conseil Municipal de constituer des commissions d'instruction, composées exclusivement de Conseillers municipaux.

Elles devront être composées de façon à ce que soit recherchée, dans le respect du principe de représentation proportionnelle, une pondération qui reflète fidèlement la composition de l'Assemblée municipale et qui assure à chacune des tendances, représentées en son sein, la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission sans que les différentes tendances ne bénéficient nécessairement toujours d'un nombre de représentants strictement proportionnel au nombre de Conseillers municipaux qui les composent.

FINANCES PUBLIQUES Président de droit : le Maire	<u>9 Membres :</u> <u>7 membres de la Majorité</u> ↗ Monsieur Jean DU BOUCHERON ↗ Monsieur Xavier ABBADIE ↗ Madame Marie-Annick D'ARDAILLON ↗ Monsieur Guy MARISSAL ↗ Monsieur Serge MEYER ↗ Monsieur François VENEL ↗ Monsieur Claude MONTIBUS <u>2 membres de l'Opposition</u> ↗ Madame Martine POTTIER ↗ Monsieur Cyrille PARRE
SECURITE Président de droit : le Maire	<u>9 Membres :</u> <u>8 membres de la Majorité</u> ↗ Monsieur Patrice POT ↗ Monsieur Nicolas ANDRIEUX ↗ Monsieur Patrick BENAYOUN ↗ Madame Béatrice BOTHIER ↗ Madame Catherine FEVRIER ↗ Monsieur Gilles THEILLAUMAS ↗ Madame Christelle THORÉ ↗ Monsieur Xavier ABBADIE <u>1 membre de l'Opposition</u> ↗ Monsieur Cyrille PARRE

SPORTS Président de droit : le Maire	<u>9 Membres :</u> <u>8 membres de la Majorité</u> ↩ Monsieur Claude MONTIBUS ↩ Monsieur François VENEL ↩ Madame Catherine FEVRIER ↩ Madame Christiane GADAUD ↩ Madame Florence LE BEC ↩ Monsieur Marc LIEBSCHUTZ ↩ Madame Valérie MASSALOUX ↩ Madame Marie-Claire SELLAS <u>1 membre de l'Opposition</u> ↩ Monsieur Cyrille PARRE
URBANISME Président de droit : le Maire	<u>9 Membres :</u> <u>8 membres de la Majorité</u> ↩ Monsieur Claude MONTIBUS ↩ Monsieur Xavier ABBADIE ↩ Monsieur Nicolas ANDRIEUX ↩ Madame Christiane GADAUD ↩ Monsieur Patrice POT ↩ Madame Amanda SABOURDY ↩ Monsieur Laurent THARAUD ↩ Madame Christelle THORÉ <u>1 membre de l'Opposition</u> ↩ Monsieur Michaël RUIZ-OLID
TRAVAUX Président de droit : le Maire	<u>9 Membres :</u> <u>8 membres de la Majorité</u> ↩ Monsieur Xavier ABBADIE ↩ Monsieur Nicolas ANDRIEUX ↩ Monsieur Gilles THEILLAUMAS ↩ Madame Monique LE GOFF ↩ Monsieur Patrice POT ↩ Monsieur François VENEL ↩ Madame Christelle THORÉ ↩ Monsieur Jean DU BOUCHERON <u>1 membre de l'Opposition</u> ↩ Monsieur Cyrille PARRE

ENVIRONNEMENT Président de droit : le Maire	<u>9 Membres :</u> <u>7 membres de la Majorité</u> ↩ Madame Amanda SABOURDY ↩ Monsieur Xavier ABBADIE ↩ Madame Marie-Christine BONNETAUD ↩ Madame Béatrice BOTHIER ↩ Madame Monique LE GOFF ↩ Monsieur Marc LIEBSCHUTZ ↩ Madame Florence LE BEC <u>2 membres de l'Opposition</u> ↩ Madame Martine POTTIER ↩ Madame Céline BENOS
CULTURE Président de droit : le Maire	<u>9 Membres :</u> <u>8 membres de la Majorité</u> ↩ Monsieur Guy MARISSAL ↩ Madame Marie-Christine BONNETAUD ↩ Madame Béatrice BOTHIER ↩ Madame Aurélie CLAVEAU ↩ Madame Marie-Annick D'ARDAILLON ↩ Madame Catherine FEVRIER ↩ Madame Christiane GADAUD ↩ Madame Valérie MASSALOUX <u>1 membre de l'Opposition</u> ↩ Madame Céline BENOS
AFFAIRES SCOLAIRES Président de droit : le Maire	<u>9 Membres :</u> <u>8 membres de la Majorité</u> ↩ Madame Aurélie CLAVEAU ↩ Monsieur Jean DU BOUCHERON ↩ Madame Florence LE BEC ↩ Monsieur Guy MARISSAL ↩ Madame Amanda SABOURDY ↩ Madame Marie-Claire SELLAS ↩ Monsieur Marc LIEBSCHUTZ ↩ Madame Valérie MASSALOUX <u>1 membre de l'Opposition</u> ↩ Madame Céline BENOS